

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 469

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance -
Enseignement supérieur

Dossier : 191183

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes. Subventions aux associations. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 469

Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Dossier : 191183

Direction en charge : Education et Petite Enfance

Objet : Favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes. Subventions aux associations. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Projet Educatif Local voté le 7 décembre 2015 constitue le cadre de référence de l'action éducative de la Ville avec ses partenaires.

Plusieurs associations mettent en oeuvre des projets et des activités à destination des enfants et des jeunes, et sollicitent, à ce titre, des subventions auprès de la Ville de Saint-Etienne.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville accorde son soutien financier aux associations qui mènent des projets répondant aux objectifs du Projet Educatif Local, et en particulier celui de "Favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes".

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Etienne soutient financièrement les associations suivantes :

Aide aux projets

Nom de l'association	Projet	Montant de la subvention proposée 2019
"LG" Claude Fauriel	Projet vidéo maths/danse	1 500,00 €
Caisse Allocations Familiales	Promeneurs du Net	2 000,00 €
L'école dans la Loire d'hier et d'aujourd'hui	L'oral à l'école	400,00 €
Hymne officiel droits de l'enfant (HODE)	Comité Départemental de la journée des droits de l'enfant	1 000,00 €
Association sportive scolaire Bergson	Les vendredis on joue	400,00 €
Association parents d'élèves Sainte-Marie	Classe découverte au Futuroscope	300,00 €
	TOTAL	5 600,00 €

Accompagnement scolarité - CLAS

Nom de l'association	Projet	Montant de la subvention proposée 2019
Association sportive scolaire Bergson	Subvention Contrat local d'Accompagnement Scolarité (CLAS)	200,00 €
	TOTAL	200,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 5 800,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	5 800,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 5 800,00 €
- approuver l'avenant n°7 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer lesdits documents dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

<p>Décision : Proposition adoptée</p> <p>Résultat du vote : 52 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)</p> <p>M. Robert KARULAK, Adjoint ne prend pas part au vote</p>	<p>Imputation budgétaire</p> <p>BP 2019-Chapitre 65- Article 6574 BP 2019 - Chapitre 65 - Article 65737</p>
<p>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</p> <p>Samy KEFI-JEROME</p>	